



Le **RAP**

RÉSEAU D'AVERTISSEMENTS PHYTOSANITAIRES

Leader en gestion intégrée
des ennemis des cultures

BULLETIN D'INFORMATION | PÉPINIÈRES ORNEMENTALES

N° 5, 17 mai 2021

Traitements préventifs contre différentes maladies foliaires des plantes ligneuses

Certaines espèces d'arbres et d'arbustes, comme les érables, les pommiers et les rosiers, sont particulièrement sensibles au développement de taches foliaires lorsqu'ils sont cultivés en pépinière.

Fongicides

Au printemps, lorsqu'un maximum de feuilles sont nouvellement déployées, une application préventive de fongicides permet de réduire l'apparition de taches foliaires plus tard en été. Lorsque les conditions environnementales le permettent, privilégier l'utilisation de biofongicides, et ce, avant l'apparition des symptômes.

Fongicides homologués contre certaines maladies foliaires

Bonnes pratiques

D'autres stratégies préventives sont de mise tout au long de la saison, particulièrement afin de permettre un bon assèchement du feuillage :

- Espacer les plants
- Irriguer préférentiellement le matin, par temps ensoleillé
- Maintenir les plants en santé en évitant les stress hydriques et les carences minérales afin qu'elles soient plus résistantes aux maladies.

Principales maladies foliaires à prévenir en pépinières

Anthracnose sur les plantes ligneuses

L'anthracnose est provoquée par différents champignons pathogènes et affecte des arbres et arbustes de pépinière comme les érables, bouleaux, frênes, noyers, chênes et cornouillers. Parmi les symptômes, on compte des taches et des brûlures foliaires.

Fiche technique [Anthracnose sur plantes ligneuses](#)

Criblure

La criblure est causée par un champignon et affecte les plantes du genre *Prunus*, dont plusieurs pruniers et cerisiers. Les premiers symptômes sont des taches pourpres qui évoluent vers la formation de trous.

Fiche technique [Criblure](#)



À gauche : Symptômes d'anthracnose sur chêne. À droite : Symptômes de criblure sur *Prunus*.
Photos : IQDHO

Tache goudronneuse de l'érable

La tache goudronneuse est causée par un champignon et affecte les arbres du genre *Acer*. Les symptômes débutent par l'apparition de taches verdâtres qui deviennent jaunes, puis noires.

Fiche technique [Tache goudronneuse](#)



Tache goudronneuse sur un érable
Photo : IQDHO

Tache noire du rosier

La tache noire est causée par un champignon et affecte les arbustes du genre *Rosa*. Les symptômes sont des taches noires entourées d'une auréole jaune.

Fiche technique [Tache noire du rosier](#)

Tavelure du pommier

La tavelure est causée par un champignon et affecte les arbres fruitiers du genre *Malus* (pommiers), *Sorbus* (sorbiers) et *Pyrus* (poiriers). Les symptômes sont des taches d'abord olive, qui deviennent noires et légèrement soulevées.

Fiche technique [Tavelure du pommier](#)



À gauche : Tache noire du rosier. À droite : Tavelure du pommier.

Photos : IQDHO

Pour plus d'information

- Le site de [SAGe pesticides](#) donne de l'information sur les pesticides homologués ainsi que sur la gestion rationnelle et sécuritaire de ceux-ci.
- Le site [IRIIS phytoprotection](#) est une banque de photos et d'information sur les ennemis des cultures.
- Bulletin d'information N° 2 du 29 avril 2020, [Les pesticides et biopesticides homologués en pépinières ornementales](#).

La formation [Protégez vos cultures, protégez votre santé](#) a été créée pour sensibiliser les producteurs agricoles aux dangers liés à l'utilisation des pesticides. Un [coffre à outils](#) est d'ailleurs disponible et contient plusieurs documents, dont certains en anglais et/ou en espagnol, sur l'utilisation sécuritaire des pesticides.

Ce bulletin d'information a été rédigé par Marie-Édith Tousignant, agr. et Nicolas Authier, agr. (IQDHO) et révisé par Louise Thériault, agr. (MAPAQ). Pour des renseignements complémentaires, vous pouvez contacter les [avertisseurs du réseau Pépinières ornementales](#) ou le [secrétariat du RAP](#). La reproduction de ce document ou de l'une de ses parties est autorisée à condition d'en mentionner la source. Toute utilisation à des fins commerciales ou publicitaires est cependant strictement interdite.